

1206618403

DATE DEPOT :	2012-07-16
NUMERO DE DEPOT :	2012R066098
N° GESTION :	2012B14913
N° SIREN :	752738427
DENOMINATION :	THE CHEESE COMPANY
ADRESSE :	106 rue du Chemin Vert 75011 Paris
DATE D'ACTE :	2012/07/03
TYPE D'ACTE :	CERTIFICAT
NATURE D'ACTE :	ATTESTATION BANCAIRE

CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je soussigné(e) Nathalie Martin

agissant en qualité de Conseiller Professionnel

de LCL Le Crédit Lyonnais au capital de 1.847.860.375 euros dont le Siège Social est à LYON, certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1 500,00 euros en CHEQUES de M. NAVAS Julien pour être portée au compte spécial intitulé :

« Société SA THE CHEESE COMPANY en formation (Article 22 du décret du 23 mars 1967) souscription du capital »

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA , SAS, SCA) et à l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL).

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A, PARIS, le 03 juillet 2012

(*) rayer les mentions inutiles

CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je soussigné(e) Nathalie Martin

agissant en qualité de Conseiller Professionnel

de LCL Le Crédit Lyonnais au capital de 1.847.860.375 euros dont le Siège Social est à LYON, certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1 500,00 euros en CHEQUES de M. NAVAS Christophe pour être portée au compte spécial intitulé :

« Société SA THE CHEESE COMPANY en formation (Article 22 du décret du 23 mars 1967) souscription du capital »

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA , SAS, SCA) et à l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL).

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A, PARIS, le 03 juillet 2012

(*) rayer les mentions inutiles

CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS

SOCIETES EN FORMATION

Je soussigné(e) Nathalie Martin

agissant en qualité de Conseiller Professionnel

de LCL Le Crédit Lyonnais au capital de 1.847.860.375 euros dont le Siège Social est à LYON, certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1 000,00 euros en CHEQUES de M. PEYRAUT pour être portée au compte spécial intitulé :

« Société SA THE CHEESE COMPANY en formation (Article 22 du décret du 23 mars 1967) souscription du capital »

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA , SAS, SCA) et à l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL).

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A, PARIS, le 03 juillet 2012

(*) rayer les mentions inutiles

CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION

Je soussigné(e) Nathalie Martin

agissant en qualité de Conseiller Professionnel

de LCL Le Crédit Lyonnais au capital de 1.847.860.375 euros dont le Siège Social est à LYON, certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 500,00 euros en CHEQUES de M. JAIS Michael pour être portée au compte spécial intitulé :

« Société SA THE CHEESE COMPANY en formation (Article 22 du décret du 23 mars 1967) souscription du capital »

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA , SAS, SCA) et à l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL).

Le retrait ne pourra etre effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A, PARIS, le 03 juillet 2012

(*) rayer les mentions inutiles